

ETATS DE LIEUX D'ENTREE ET DE SORTIE



Public Visé:

Professionnels de l'immobilier

Prérequis : Aucun

Durée: 1 jour (7h)

Période : Toute au long de l'année

Horaires : A définir avec

le client

Modalité : Présentiel intra entreprise

Rythme: Continu

Lieu: Sur site Client

Coût de la formation

880 Euros Nets de Taxes/ jour formation

Formatrice diplômée, spécialisée en droit immobilier

Moyens pédagogiques

Remise d'un support et accès à un espace pédagogique en ligne

Pédagogie active et participative

Suivi d'exécution

Signature des feuilles d'émargement par demijournée par les stagiaires et le formateur.

Salle de formation équipée

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Maitriser le cadre juridique des états des lieux

Connaître la méthodologie des états des lieux pour éviter les contentieux

PROGRAMME

Le cadre juridique des états des lieux.

Législation (loi 1986, spécificités Alur, bail type, dégradations locatives, définition d'un meublé) Analyse d'un état des lieux type

Méthodologie : réaliser l'état des lieux

La description du logement, les pièces Les équipements, les revêtements

L'état de dégradation, les commentaires

Les compteurs

Les clés

Les documents annexes (procuration, attestation entretien, etc)

Relire et faire signer

Les Spécificités des meublés

Vétusté, chiffrage de dégradation et retenue sur dépôt de garantie

Méthodes d'Evaluation

Evaluation à chaud et à froid à 45 jours

Questionnaire de satisfaction et une attestation individuelle de formation Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

4 rue Marconi 57000 METZ

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren: 804 359 131

Déclaration d'actvité : 41570342857

Code NAF: 8559A